



Dimanche 16 avril 2017



# Coupe de France Juniors



# ANOR

1<sup>ère</sup> manche



Organisation BCSCA et COC Wallers en Fagne



Circuit de 11,5 km à parcourir 11 fois  
Départ 12h30

Itinéraire sur [www.bcct.fr](http://www.bcct.fr)

14<sup>ème</sup>  
EDITION



## EDITO

Pour la 8<sup>ème</sup> fois depuis 2008, la **Fédération Française de Cyclisme** a reconduit sa confiance au COC de Wallers en Fagne en lui attribuant la 1<sup>ère</sup> manche de la Coupe de France Juniors.

### **Dimanche 16 avril Anor – Anor**

Nous aurons donc la chance de voir nos futurs champions arpenter le bocage anorien.

Après les participations d'Arnaud Demare, Thibaut Pinot, Romain Bardet ou encore Bryan Coquart..., coureurs reconnus aujourd'hui au sein du peloton professionnel, place à une nouvelle génération au sein duquel nous connaissons déjà quelques pointures de demain.

Côté personnalités du monde sportif, nous accueillerons :

Jean PITALLIER, Président d'honneur de la FFC

Vincent JAQUET, Directeur Technique National

Julien THOLLET, Entraîneur de l'équipe de France juniors

Philippe LIMOUSIN, président du comité régional Hauts de France

Hubert LOUVET, vice-président du comité régional Hauts de France

Vincent PETIT, président du comité départemental Nord

Côté élus, je tiens à remercier pour leur aide morale et matérielle,

Jean-Luc PERAT, Président de la Communauté de Communes « Sud-Avesnois », Maire d'Anor

Mickaël HIRAUX, Conseiller Départemental du Nord, Maire de Fourmies

Benoît WASCAT, Conseiller Régional, Adjoint au maire de Fourmies

Rémi PAUVROS, Député

Et les élus de la Communauté de Communes Sud-Avesnois et l'ensemble des Maires du Canton de Fourmies

Côté sponsoring, nous remercions :

Crédit Agricole Norddefrance et Plastiso-Hirson,

Les garages Campoverde de Saint Quentin et Delchambre de Macon (B),

La société Diffu'Sports,

Sans oublier nos « petits » sponsors.

En conclusion, je salue celles et ceux qui ne ménagent pas leur temps pour faire en sorte que nos futurs champions soient accueillis dans les meilleures conditions.

**Bernard MILLEVILLE,**

Pour les « Boucles Cyclistes du Sud-Avesnois » et le « Comité d'Organisations Cyclistes de Wallers en Fagne »



## LES OFFICIELS

### Clubs Organisateurs

#### Boucles Cyclistes Sud-Avesnois

Président : Bernard MILLEVILLE

Vice-présidents : Guy FOUQUET, Gaston VISEE

Trésorier : Paul GUISLAIN

Secrétaire : Claudine VISEE

#### Comité d'Organisations Cyclistes de Wallers en Fagne

Président : Annie MILLEVILLE

Vice-présidents : Guy FOUQUET, Claude GARY

Trésorier : Paul GUISLAIN

Secrétaire : Carole BLANC

### Direction

Directeur de l'épreuve / Relation avec les équipes : Bernard MILLEVILLE - 06 76 94 28 20

Restauration : Annie MILLEVILLE - 06 95 52 70 65

Hébergement/Permanence Sportive/Presse : Nadège MARONI 06.77.59.01.52

Trésorerie : Paul GUISLAIN

### Collège des arbitres

Président de jury : Thierry SALOME

Juge à l'arrivée : Damien BOIS

Arbitre 1 : Thierry COQUISART / Arbitre 2 : Bénédicte DUFOUR

Arbitre Moto 1 : Mathieu IDELOT / Arbitre Moto 2 : Jonathan TRANCHANT

## LES EQUIPES : Comités Régionaux + Comité Départemental du Nord



## PRESENTATION DE LA COMMUNE

ANOR

### Anor, une Commune remarquable à plus d'un titre

C'est sur son territoire que se trouve le point culminant du département du Nord, le bois de Saint-Hubert et ses 271 m. Le caractère dominant de la commune est éminemment rural : forêt, étangs, pâtures et haies.

### Une nature riche et préservée

Cette nature riche et préservée permet à Anor de jouer la carte du tourisme vert. Le gîte de groupe 3 épis créé par la commune tout comme les gîtes ouverts par des particuliers connaissent un véritable succès et des taux d'occupation très satisfaisants. Deux circuits de grande randonnée (GR) passent dans la commune ainsi que plusieurs circuits locaux et dont un thématique transfrontalier : le Circuit de la fraude et de la contre bande Les Gabelous.

### Un savoir-faire industriel

Mais ce capital naturel extrêmement riche ne doit pas masquer une activité économique, notamment industrielle : Aciéries et Forges d'Anor.

### Une Commune marquée par un urbanisme structuré par l'activité industrielle.

La ville d'Anor est située au sud du département du Nord dans le canton de Trélon, à l'est de la ville de FOURMIES et au nord de la ville d'HIRSON. Elle compte 3280 habitants. Le bourg a une structure très étalée et occupe un site très vallonné, traversé par l'ANOR « Les Anorelles » qui se jette par la suite dans l'Oise. ANOR s'étend sur 2224 ha 38 a 92 ca et est desservi par 59 km de voiries communales. Il est dominé par un vaste massif forestier ponctué d'étangs : la Galoperie, les Anorelles, Milourd, la Lobiette, et la Neuve Forge, confluant vers la vallée de l'Oise.

La commune offre de nombreux équipements (Gare, Poste, commerces, 4 écoles, 1 complexe sportif : 1 salle de sport, de gymnastique, 1 Dojo et 2 courts de tennis) et services en direction de la population (garderie, centre de loisirs, restauration scolaire et gîte de séjour).

Anor a la chance de pouvoir offrir à ses habitants les services dignes d'un bourg-centre dans une atmosphère rurale préservée. C'est la réalisation du mythe de la ville à la campagne.

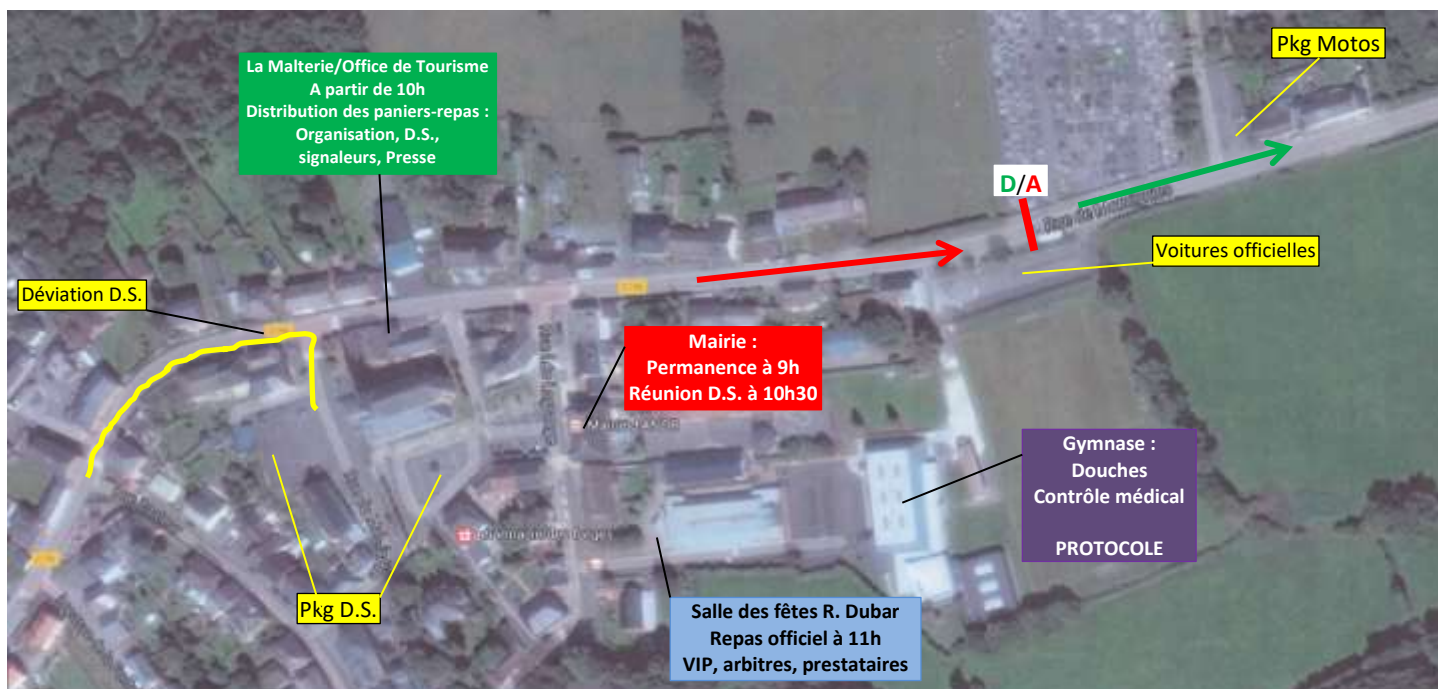


La Mairie



L'office de tourisme

## Zone Départ/Arrivée





## Déroulé kilométrique

Kilomètres		Itinéraire	Horaires			
de l'arrivée	du départ		Altitude	Moyenne de course		
				40,0	42,0	44,0
<b>ANOR</b>						
126,5	0	DEPART : Rue de Momignies	240	12 : 30 : 00	12 : 30 : 00	12 : 30 : 00
126,3	0,2	Résidence des Anorelles (entrée et sortie)		12 : 30 : 18	12 : 30 : 17	12 : 30 : 16
126,1	0,4	D 156 Inters. Rue de Momignies / Rue des Anorelles, tout droit	245	12 : 30 : 36	12 : 30 : 34	12 : 30 : 33
125,7	0,8	D 156 Inters. Rue de Momignies/ Ruelle Vitou, tout droit		12 : 31 : 12	12 : 31 : 09	12 : 31 : 05
125,0	1,5	D 156 Inters. Rue de Momignies/ Rue Gilloteaux et rue de la Galoperie, tt droit	250	12 : 32 : 15	12 : 32 : 09	12 : 32 : 02
124,4	2,1	D 156 Inters. Rue Roi Albert 1er / Rue du Point du Jour -> à droite	255	12 : 33 : 09	12 : 33 : 00	12 : 32 : 52
124,3	2,2	Inters. Rue du Point du Jour / Rue de la Réserve -> à droite	260	12 : 33 : 18	12 : 33 : 09	12 : 33 : 00
124,0	2,5	Inters. Rue du Point du Jour / Rue Gilloteaux - Rue de la Carrière - tout droit	255	12 : 33 : 45	12 : 33 : 34	12 : 33 : 25
123,3	3,2	Rue du Point du Jour / Ruelle Vitou		12 : 34 : 48	12 : 34 : 34	12 : 34 : 22
123,0	3,5	Inters. Rue du Point du Jour / Rue de Revin -> à droite		12 : 35 : 15	12 : 35 : 00	12 : 34 : 46
<b>Panneau d'entrée ANOR</b>						
122,8	3,7	Inters. Rue de Revin / Rue de Milourd -> à gauche		12 : 35 : 33	12 : 35 : 17	12 : 35 : 03
122,4	4,1	Inters. Rue de Milourd / Rue de La Fontaine à Bailles - tout droit	245	12 : 36 : 09	12 : 35 : 51	12 : 35 : 35
122,3	4,2	Inters. Rue de Milourd / Rue Victor Delloue -> tout droit		12 : 36 : 18	12 : 36 : 00	12 : 35 : 44
121,6	4,9	Inters. Rue de Milourd / Rue V. Delloue et rue du Maka tout droit	235	12 : 37 : 21	12 : 37 : 00	12 : 36 : 41
<b>Attention descente rapide et étroite</b>						
121,5	5	Inters. Rue de Milourd/ Rue du Maka tout droit	230	12 : 37 : 30	12 : 37 : 09	12 : 36 : 49
121,3	5,2	Inters. Rue de Milourd / Rue du Franc Bois -> à droite sur Rue de Milourd	210	12 : 37 : 48	12 : 37 : 26	12 : 37 : 05
120,9	5,6	Rue de Milourd / Rue du sart d'Agneau	220	12 : 38 : 24	12 : 38 : 00	12 : 37 : 38
120,3	6,2	Inters. Rue de Milourd/ Rue du Chemin latéral -> à droite (ruelle étroite)	235	12 : 39 : 18	12 : 38 : 06	12 : 38 : 27
119,7	6,8	Inters. Rue du Chemin Latéral / D 963 Rue d'Hirson -> à gauche sous pont SNCF	225	12 : 40 : 12	12 : 39 : 04	12 : 39 : 16
119,6	6,9	D 963 Inters. Rue d'Hirson / Rue Verrerie Blanche -> à droite après le pont SNCF		12 : 40 : 21	12 : 39 : 43	12 : 39 : 24
118,7	7,8	Rue de la Verrerie Blanche ( <b>virage à gauche prononcé</b> ) <b>2 Passages surélevés Rue de la Verrerie Blanche</b>	235	12 : 41 : 42	12 : 41 : 09	12 : 40 : 38
118,4	8,1	à droite vers la Rue des Romains	235	12 : 42 : 09	12 : 41 : 34	12 : 41 : 02
118,3	8,2	D 156 Inters. Rue des Romains/ Rue Gabriel Péri -> à droite		12 : 42 : 18	12 : 41 : 42	12 : 41 : 11
118,2	8,3	D 156 Rue G. Péri -> à gauche vers rue du Camp de Giblou après le pont SNCF	230	12 : 42 : 27	12 : 41 : 51	12 : 41 : 19
117,9	8,6	Rue du Camp de Giblou / Impasse sans nom -> tout droit	235	12 : 42 : 54	12 : 42 : 17	12 : 41 : 44
117,6	8,9	Inters. Rue du Camp de Giblou / Impasse du Camp de Giblou -> tout droit	240	12 : 43 : 21	12 : 42 : 43	12 : 42 : 08
117,1	9,4	Inters. Rue Camp de Giblou / Rue de Trélon / dr sur D963 <b>virage à dr fort prononcé</b>		12 : 44 : 06	12 : 43 : 26	12 : 42 : 49
117,0	9,5	D 963 - Passage à niveau non utilisé		12 : 44 : 15	12 : 43 : 34	12 : 42 : 57
116,8	9,7	D 963 Inters. Rue de Trélon/ Rue Saint Laurent -> tout droit <b>PE ANOR</b>		12 : 44 : 33	12 : 43 : 51	12 : 43 : 14
116,5	10,0	<b>DESCENTE RAPIDE PUIS VIRAGE à DROITE EN BAS DE LA DESCENTE</b>	230	12 : 45 : 00	12 : 44 : 17	12 : 43 : 38
116,2	10,3	D 963 Inters. Rue de Trélon/ Rue du Tissage -> à droite	220	12 : 45 : 27	12 : 44 : 43	12 : 44 : 03
116,1	10,4	Inters. Rue du Tissage / Allée des chardonnerets (% élevé)	235			
116,0	10,5	Inters. Rue du Tissage / Rue G. Péri - à gauche STOP sur D 156		12 : 45 : 45	12 : 45 : 00	12 : 44 : 19
115,8	10,7	D 156 Inters. Rue G Péri/ Rue de la Verrerie Noire - tout droit	225	12 : 46 : 03	12 : 45 : 17	12 : 44 : 35
115,7	10,8	Inters. D 156 / D 963 - Rond Point de la Cloche d'Or - tout droit	220	12 : 46 : 12	12 : 45 : 26	12 : 44 : 44
115,6	10,9	D 156 Inters. Rue Clémenceau / Rue du Petit Canton - tout droit		12 : 46 : 21	12 : 45 : 34	12 : 44 : 52
115,5	11,0	D 156 Inters. Rue Clémenceau / Rue du Marais - tout droit	215	12 : 46 : 30	12 : 45 : 43	12 : 45 : 00
115,4	11,1	D 156 Inters. Rue Clémenceau / Rue Pasteur - tout droit	220	12 : 46 : 39	12 : 45 : 51	12 : 45 : 08
115,3	11,2	D 156 Inters. Rue Clémenceau / Rue du Mal Joffre - tout droit	230	12 : 46 : 48	12 : 46 : 00	12 : 45 : 16
115,2	11,3	D 156 Inters. Rue Clémenceau / Rue Léo Lagrange - tout droit	235	12 : 46 : 57	12 : 46 : 09	12 : 45 : 25
115,0	11,5	FIN DU 1er TOUR	240	12 : 47 : 15	12 : 46 : 26	12 : 45 : 41
103,5	23,0	FIN DU 2 <sup>ème</sup> TOUR	240	13 : 04 : 30	13 : 02 : 51	13 : 01 : 22
92,0	34,5	FIN DU 3 <sup>ème</sup> TOUR	240	13 : 21 : 45	13 : 19 : 17	13 : 17 : 03
80,5	46,0	FIN DU 4 <sup>ème</sup> TOUR	240	13 : 39 : 00	13 : 35 : 43	13 : 32 : 44
69,0	57,5	FIN DU 5 <sup>ème</sup> TOUR	240	13 : 56 : 15	13 : 52 : 09	13 : 48 : 25
57,5	69,0	FIN DU 6 <sup>ème</sup> TOUR	240	14 : 13 : 30	14 : 08 : 34	14 : 04 : 05
46,0	80,5	FIN DU 7 <sup>ème</sup> TOUR	240	14 : 30 : 45	14 : 25 : 00	14 : 19 : 46
34,5	92,0	FIN DU 8 <sup>ème</sup> TOUR	240	14 : 48 : 00	14 : 41 : 26	14 : 35 : 27
23,0	103,5	FIN DU 9 <sup>ème</sup> TOUR	240	15 : 05 : 15	14 : 57 : 51	14 : 51 : 08
11,5	115,0	FIN DU 10 <sup>ème</sup> TOUR	240	15 : 22 : 30	15 : 14 : 17	15 : 06 : 49
0	126,5	FIN DU 11 <sup>ème</sup> TOUR - <b>ARRIVEE</b>	240	15 : 39 : 45	15 : 30 : 43	15 : 22 : 30
<b>DERIVATION DES MOTARDS ET DES DIRECTEURS SPORTIFS AU DERNIER TOUR A DROITE SUR RUE LEO LAGRANGE</b>						
<b>Arrivée : vers 15 h30</b>						

## REGLEMENT

### BOUCLES CYCLISTES DU SUD-AVESNOIS 2017 : RÈGLEMENT PARTICULIER

Les Boucles Cyclistes du "Sud-Avesnois", 1<sup>ère</sup> manche de la Coupe de France Juniors de la Fédération Française de Cyclisme seront disputées selon le règlement général des courses sur route de la F.F.C. et le règlement particulier de la Coupe de France Juniors 2017.

Épreuve : elle sera disputée sur 1 journée selon la formule ci-après :

Dimanche : épreuve en ligne en circuit (type championnat) de 11,5km à parcourir 11 fois, soit 126,5km.

Participation : l'épreuve, inscrite au calendrier fédéral en classe 1.14 est ouverte aux sélections régionales en priorité, à 1 sélection du comité départemental du Nord, lieu d'organisation conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (article 4 du règlement). Les équipes seront composées de 8 coureurs maximum (3 accompagnateurs) et de 4 coureurs minimum. Pour ces sélections, l'épreuve est ouverte aux coureurs français âgés de 17 et 18 ans dans l'année, titulaires d'une licence FFC selon les articles 2 et 4 du Règlement de la Coupe de France. L'épreuve est également ouverte à 3 équipes étrangères maximum selon le règlement 2017 de la Coupe de France Juniors.

Les dossards et plaques de cadre sont fournis, ils ne seront pas récupérés après la course.

Encadrement : chaque équipe sera encadrée par un directeur sportif licencié à la FFC, qui sera responsable des coureurs et de l'encadrement de son groupe, ainsi que du dépannage en course de son équipe, selon l'article 8 de la Coupe de France.

Engagements : par internet, article 16 de la Coupe de France. Les équipes étrangères s'engageront selon la procédure habituelle, hors internet.

Confirmation de participation : elle devra être envoyée à l'organisateur au plus tard J-6 avant l'épreuve, soit le 10 avril 2017, accompagnée d'un chèque du montant de l'hébergement (à raison de 45€ par personne : coureurs+accompagnateurs). Si le chèque n'était pas reçu avec la confirmation de participation pour le 10 avril 2017, l'hébergement ne serait pas confirmé. Toute équipe ayant confirmé son engagement et ne participant pas à l'épreuve s'exposerait à l'encaissement de ce chèque. Le chèque sera encaissé à l'issue de l'épreuve.

L'organisateur s'engage, sous réserve de la disponibilité des résultats, à faire en sorte que la cérémonie protocolaire finale se déroule très rapidement et permettre ainsi aux équipes de reprendre la route.

Un message sera diffusé sur Radio Tour pour rappeler ces différents points.

Contrôle médical : (en application de la réglementation anti-dopage de la loi française) sur la journée de course, il sera effectué le dimanche 17 avril 2017 au Gymnase d'Anor (rue de Momignies accès par le stade, derrière la ligne d'arrivée).

Emargements : Heure de signature à partir de 11h45, par équipe complète suivie du contrôle des développements)

Heure de rassemblement sur la ligne de départ : 12h10 pour un départ impératif à 12h30

Classements de l'épreuve : Ils seront établis selon la Réglementation des courses sur route de la F.F.C.

Classements annexes:

- Classement des sprints : il sera disputé à chaque passage sur la ligne d'arrivée rue de Momignies (10 classements), sur 3 hommes (4, 2 et 1 points). Le départage éventuel se fera sur le plus grand nombre de meilleures places de 1<sup>er</sup>, puis de 2<sup>ème</sup>, puis de 3<sup>ème</sup> et enfin sur la meilleure place à l'arrivée.

- Classement par équipes: Un classement par équipes à la place, sur 3 coureurs, sera effectué à l'issue de l'épreuve.

#### DOTATIONS :

- PRIX: 540 € de prix (grille...). Paiement via la FFC.

- PRIMES :

Le classement des sprints attribuera respectivement 80 €, 50€, 20 € aux 3 premiers de ce classement.

Le classement par équipes attribuera 450 €, 250 €, 150 € aux 3 premières équipes, le départage éventuel se fera selon les meilleures places à l'arrivée.

#### PROTOCOLE

- Classement de la course: Le vainqueur se verra remettre le maillot bleu offert par Mr MORCHIPONT, société "Plastiso-Groupe Beaudoux" en présence de Mr Benoît WASCAT Conseiller Régional des Hauts de France. Les 3 premiers recevront un bouquet et une coupe.

- Le meilleur junior 1<sup>ère</sup> année à l'arrivée se verra remettre le maillot blanc offert par Mr PERAT, Président de la Communauté de communes "Sud-Avesnois" en présence d'un représentant de la société Vieville-Sogedib, distributeur des boissons officielles.

- Classement du meilleur sprinteur : Le vainqueur se verra remettre le maillot jaune offert par Mr Mickaël HIRAU, Conseiller Départemental du Nord, Maire de Fourmies.

- Le meilleur junior 1<sup>ère</sup> année du classement des sprints se verra remettre le maillot vert offert par le Crédit Agricole Norddefrance en présence de Mr Patrick DELCHAMBRE, garage CITROEN de Macon(B).

Leader du Challenge National : Il se verra remettre le maillot de la Fédération Française de Cyclisme ainsi que le trophée de la Ville d'Anor, offert par Mr Jean-Luc PERAT, Maire d'Anor.

La remise des maillots officiels se fera au podium immédiatement après l'arrivée, si la météo est favorable. Dans le cas contraire, le protocole se déroulera à la salle des sports, derrière le podium.

La remise des primes se fera lors de la cérémonie protocolaire à la salle des sports située derrière le podium. Toute absence lors des protocoles entraînera la suppression des primes qui, de ce fait, resteront au club organisateur.

## PALMARÈS

### Boucles Cyclistes du Canton de Trélon 2008

Classement	1	2	3	Participations de...
CLM	Romain BACON	Wilco KELDERMAN	Thibaut PINOT	Johan LEBON
Étape	Damien LE FUSTEC	Romain BARDET	Flavien TORTAY	Nacer BOUHANNI
Général	Romain BACON	Wilco KELDERMAN	Thibaut PINOT	Arnaud DEMARE

### Boucles Cyclistes du Canton de Trélon 2009

Classement	1	2	3	Participations de...
CLM	Kévin LABEQUE	Jonathan BREYNE	Wilco KELDERMAN	Kenny ELISSONDE
Étape	Arnaud DEMARE	Alexandre BILLON	M. LE MONTAGNER	Bryan COQUARD
Général	Kévin LABEQUE	Jonathan BREYNE	Alexandre BILLON	Clément CHEVRIER

### Boucles Cyclistes du Canton de Trélon 2010

Classement	1	2	3	Participations de...
CLM	Emilien VIENNET	Olivier LE GAC	Anthony HASPOT	Florian SENECHAL
Étape	Kirill YATSEVICH	Jayde JULIUS	B. VAN DEN HENGEL	Pierre LATOUR
Général	Olivier LE GAC	Emilien VIENNET	Anthony HASPOT	Marc SARREAU

### Boucles Cyclistes du Canton de Trélon 2012

Classement	1	2	3	Participations de...
CLM	Fabien GRELLIER	Elie GESBERT	Maxime PIVETEAU	Frank BONNAMOUR
Étape	Lorenzo MANZIN	Elie GESBERT	Dylan KOWALSKI	Quentin JAUREGUI
Général	Elie GESBERT	Aurélien LIONNET	Maxime PIVETEAU	Thomas BOUDAT

### Boucles Cyclistes du Canton de Trélon 2013

Classement	1	2	3	Participations de...
CLM	Frank BONNAMOUR	Valentin MADOUAS	Benjamin THOMAS	Frank BONNAMOUR
Étape	Lucas DESTANG	Lilian KARPE	A. PARET-PEINTRE	Quentin JAUREGUI
Général	Valentin MADOUAS	Benjamin THOMAS	Clément BARBEAU	Thomas BOUDAT

### Boucles Cyclistes du Canton de Trélon 2014

Classement	1	2	3	Participations de...
CLM	C. ERMENAUULT	Jérémy DEFAYE	Louis LOUVET	Rayanne BOUHANNI
Étape	Adrien CARPENTIER	Damien TOUZE	Enzo BOISSET	Rémy ROCHAS
Général	C. ERMENAUULT	Jérémy DEFAYE	Louis LOUVET	

### Boucles Cyclistes du Canton de Trélon 2016

Classement	1	2	3
CLM	C. DAVY	E. JEANNIERE	M. BURGAUDEAU
Étape	E. JEANNIERE	C. BETOUIGT SUIRE	J. TESSON
Général	C. DAVY	E. JEANNIERE	M. BURGAUDEAU